

L'Association Normande d'Ethnographie et d'Art populaire « Le Vieux Honfleur » 10, rue de la Prison 14600 Honfleur

Découverte de la Lieutenance de l'extérieur

Par Pascal Lelièvre

Quatre étapes- arrêts possibles :

- 1) En bordure de la cale d'abattage, devant l'appentis des apparaux de navires construit vers 1730 à l'initiative des administrateurs de l'Hospice
- 2) Devant le porche et le pavillon de l'avant - porte (façade Ouest)
- 3) Façade Ouest
- 4) Sur la plateforme au dessus des anciens remparts

Introduction

La porte de Caen est un des éléments majeurs du système de défense de la place forte de Honfleur, érigée au à partir de 1370 sur décision royale

Cet élément a survécu au démantèlement des fortifications à partir de la fin du XVIIe siècle au prix de transformations très importantes. La pérennité de cet édifice, passé la période militaire de l'histoire de la ville, n'est pas liée à un attachement particulier des autorités ou de la société honfleuraise à sa préservation mais à un changement de fonction : il est devenu la résidence du Lieutenant du Roi jusqu'à la Révolution, puis à partir du 1^{er} empire celui de l'ingénieur des Ponts et chaussées (et de ses services) et- beaucoup plus tard également le siège de la capitainerie du port.

Il faut attendre la deuxième moitié du XIXe siècle pour qu'émerge à Honfleur une conscience patrimoniale et qu'un débat s'instaure sur l'intérêt de la Lieutenance, qualifiée encore à la fin du XIXe siècle par l'académicien d'origine honfleuraise, Albert Sorel, de « fantasque baraque ».

C'est l'association « Le Vieux Honfleur », par l'intermédiaire de son secrétaire général, Léon Leclerc, (qui était aussi conservateur du Musée municipal de peinture et professeur de dessin), qui a milité à la fois auprès du public et des élus pour que son classement comme monument historique soit demandé. Ce qui a été acté en 1911 (soit exactement 1000 ans après le traité de Saint-Clair sur Epte).

La restauration qui vient d'être réalisée, la plus importante depuis le classement de l'édifice comme monument rend lisible les grandes étapes de l'évolution de l'édifice qui n'a cessé d'être remanié entre la fin du XIVe siècle et le milieu du XIXe siècle pour l'adapter à différents usages et contexte urbain.

Il est un objet patrimonial au plein sens du terme en ce qu'il est lié étroitement aux différentes étapes de l'histoire de la ville, qu'il permet d'en raconter l'histoire, que son architecture est un témoignage de l'évolution de l'art de bâtir des fortifications.

Au départ la porte de Caen est juste une ouverture dans le mur d'enceinte au Nord de la ville, face à la mer, (situé à droite de l'appentis –magasin- adossé vers 1730 contre ce mur).

On va traverser le magasin : sur le mur d'enceinte une trace de l'escalier qui permettait de gagner le chemin de ronde sur la plateforme du rempart.

1)

L'arrachement du mur : c'est celui du mur orienté N/S qui formait l'angle avec le mur W/E qui allait jusqu'à l'entrée du havre d'échouage. Le mur d'enceinte N/S conduisait jusqu'à un bastion (dit du Dauphin). Il passait à peu près au milieu du VB actuel : avec à l'est le havre d'échouage et son quai bordé de maisons adossées au mur et à l'ouest les fossés bordés d'une contrescarpe (talus) sur lequel sont bâtis les immeubles de l'actuel quai Sainte-Catherine. Ce mur N/S et le bastion du dauphin comme le mur qui fermait la ville au sud ont été abattus également à la fin du XVIIe siècle pour aménager le VB (bassin qui fait 1 ha, le double du havre d'échouage, fait de la réunion d ce dernier avec les fossés ; bassin à niveau constant grâce à une écluse, avec des murs de quais verticaux couronnés de bloc de granit- un des bassins de commerce les plus modernes de l'époque).

A quelle hauteur s'élevait ce mur d'enceinte ? Sa hauteur est donnée par celle de l'arrachement ainsi que son épaisseur (4,80 m environ et 5,60 m de haut). Mais cette hauteur et cette épaisseur ne sont pas celles du mur primitif, de la fin du XIVe siècle, mais celles de la fin du XVe siècle.

2)

L'avant porte date de la fin du XVe siècle. De la deuxième grande phase de renforcement des défenses de la place forte qui a consisté à aménager un boulevard¹ fortifié devant la porte de Caen pour la protéger (remplaçant probablement une enceinte de protection en bois). Cette avant porte est située en face la route de Caen, améliorait la visibilité sur l'axe d'où pouvait venir le danger. Le mur est moins haut que celui de l'enceinte principale (un peu plus haut que le bandeau que l'on voit sur le mur à droite), il dissimule des pièces d'artillerie

Le pavillon au dessus du long porche qui débouche sur le terre-plein devant l'ancienne porte date de la 3^e grande phase de construction, vers 1580-90 pour l'essentiel. Le pavillon, peut être commencé un peu avant, encadre avec une partie de l'ancien mur nord du boulevard une terrasse haute réalisée par remblais. Cette terrasse haute avec son parapet percé de meurtrières pour mousquets et son mur s'avancent en bastion au niveau de l'angle NW de l'ancienne enceinte (La hauteur est donnée par les ouvertures circulaires (meurtrière) destinée aux arquebuses). A l'angle il y avait même une échiffre (pavillon en briques soutenu par des écharpes de bois en surplomb pour surveiller l'angle- équivalent des échauguettes).

Le décor de la façade du pavillon est caractéristique des portes monumentales des enceintes fortifiées de la fin du XVI et début du XVIIe siècle, avec ses échauguettes et sa niche, son toit à la française. Au-dessus du portail cantonné de pilastres et coiffé par un fronton ouvert, s'ouvre une niche qui abrite la statue de la vierge. Sur le même axe, un peu plus haut a été aménagé dans la charpente du toit un bâti muni d'un auvent pour loger un cadran d'horloge. La mise en place de l'horloge avec un cadran doré au soleil a parachevé la réalisation de cette façade (1618-1620). Cette façade très soignée, de prestige, avait une fonction de représentation de la puissance royale. (Cf. la porte d'Ingouville au Havre)

A début du XVIIIe siècle, au-dessus de la haute terrasse, à côté du pavillon, on construit un immeuble pour le lieutenant du Roi, qui est relevé d'un étage au XIXe siècle.

3)

La Lieutenance après les travaux qui ont lieu à partir de la fin des années 1830. C'est-à-dire la Lieutenance actuelle. La terrasse basse du boulevard a été supprimée pour ouvrir une voie de circulation directe entre la place de la Mairie et la place Hamelin. Au début du Second Empire un pont tournant est installé au dessus du pertuis (en remplacement d'un pont à chèvre pour piétons). Une partie du pavillon et du porche a été également supprimée. Un escalier est placé le long du mur de la terrasse haute pour pouvoir y accéder. On entre par un petit porche (celui qui donnait précédemment accès à la terrasse basse) Les bâtiment des douanes est reconstruit devant le mur de la terrasse haute et le reste du porche fermé pour servir d'entrepôt.

On abat également une partie du mur d'enceinte (jusqu'à l'ancienne porte de Caen) dont l'arase² était surmonté d'un local construit sur la plateforme du mur (il abritait depuis le 1^{er} Empire les bureaux de l'ingénieur du port).

4)

On gagne la terrasse haute, on passe devant les fenêtres du rez-de-chaussée qui correspondent aux ouvertures pratiquées dans la façade du logement du lieutenant du Roi. Dans le fond de la pièce on aperçoit les meurtrières circulaires.

On gagne la plateforme correspondant à l'arase de l'ancien mur d'enceinte de la place forte au XVe siècle (l'ancien chemin de ronde).

Vue du la ville au sud en direction de la vallée de la Claire, au nord en direction de l'estuaire (en imaginant le front de mer au pied du quai de la Lieutenance et de la Quarantaine...

¹ Terre plein (ou terrasse basse), protégé par un parapet devant un mur d'enceinte Il prenait en écharpe tout l'angle NW de l'enceinte et était destiné à protéger les murs et la porte de Caen des tirs d'artillerie

² Niveau supérieur d'un ouvrage de maçonnerie mis bien à plat